

Un chemin de l'école plus sûr grâce aux Plans de mobilité

Démarche inspirée des « School Travel Plans » britanniques, les premiers Plans de mobilité scolaire se sont d'abord développés en Suisse romande. L'Association transports et environnement (ATE) aide les communes dans ce processus.



La rue de Vétroz, devant l'école de Plan-Conthey, fait partie des points les plus souvent cités comme dangereux, rendant la réalisation d'un véritable trottoir ou la sécurisation de la bande longitudinale, voire une zone de rencontre, souhaitable.

Photo: ATE

Bouger, marcher, pédaler, quoi de plus naturel pour des enfants? Malheureusement l'espace public ne favorise pas leur mobilité. Comment un écolier peut-il se

déplacer en sécurité dans un environnement où la signalisation est à hauteur d'adulte, où sa visibilité est masquée par de multiples obstacles et où il côtoie voi-

tures et bus imposants, deux-roues motorisés et autres vélos pressés? C'est en partant de ce constat que l'Association transports et environnement (ATE) a développé les Plans de mobilité scolaire.

Une démarche participative

Fruits d'une démarche participative, ils permettent de comprendre l'ensemble des déplacements autour des écoles, d'identifier les mesures d'aménagements ou d'encadrement pour que l'enfant maîtrise la complexité de l'espace public. En cela les Plans de mobilité scolaire inscrivent la mobilité de l'enfant au cœur de la vie et de l'aménagement du quartier et de la cité. Une démarche sereine qui permet de prendre en compte l'avis de tous.

Démarche inspirée des « School Travel Plans » britanniques, les premiers Plans de mobilité scolaire se sont d'abord développés en Suisse romande. Depuis 2012, 15 Plans de mobilité scolaire ont été réalisés du canton de Genève à Conthey en Valais, en passant par Fribourg, Lausanne ou Montreux. Cinq sont aujourd'hui en cours et de nouveaux Plans sont prévus. Depuis 2018, ils sont également mis en place en Suisse alémanique et au Tessin.



Le Plan de mobilité scolaire, comment ça fonctionne ?

Le Plan se déroule en 5 grandes étapes :

1.

Enquête de mobilité

L'ATE recueille les informations clés grâce à un questionnaire distribué aux parents, aux enfants et aux enseignants de l'établissement. Elle consulte l'ensemble des acteurs locaux impliqués dans la mobilité scolaire et le comité de pilotage qui rassemble, tout au long de la démarche, les services concernés.

3.

Recommandations

L'ATE procède à une série de recommandations visant à résoudre, à court, moyen ou long terme, les problèmes identifiés dans le bilan de mobilité, en concertation avec les services responsables. A chaque problème sa solution : des mesures d'aménagement, de signalisation, d'accompagnement ou de sensibilisation.

4.

Information & sensibilisation

L'accent est mis sur des activités pédagogiques en classe et la sensibilisation de tous : parents, enfants, enseignants et partenaires de l'école.

5.

Suivi & évaluation

L'ATE suit la mise en place des recommandations, effectue un bilan final et propose une évaluation et des améliorations.

Les 5 étapes du Plan de mobilité scolaire. Tout au long du processus, un groupe d'accompagnement permet de fédérer les différents acteurs autour d'une vision commune de la mobilité. Photo: ATE

Partenariat avec le bpa

Les problèmes identifiés sont de natures diverses et résultent souvent de déficits dans l'aménagement, mais aussi de sentiments subjectifs d'insécurité. La perception du danger peut limiter la mobilité des enfants et nécessite une réponse appropriée, quelle que soit son origine. En partenariat avec le bpa (Bureau de prévention des accidents), une visite des points dangereux identifiés par les parents et les enseignants a lieu lors de chaque Plan de mobilité scolaire. Elle permet d'émettre des recommandations à la commune, mais aussi aux parents et aux écoliers.

Des améliorations à Conthey (VS)

En 2018, la Commune de Conthey a mandaté l'ATE pour ses deux centres scolaires de Châteauneuf et de Plan-Conthey, établis de part et d'autre de la route cantonale. Le Plan de mobilité correspond au souhait de la municipalité de sécuriser les itinéraires à pied pour permettre aux enfants de parcourir ces distances à pied ou à vélo plutôt qu'en car postal. Après une visite sur place avec le bpa, l'ATE a émis 57 recommandations qui permettront de sécuriser le chemin à court, moyen ou plus long terme. Elles concernent entre autres la sécurisation des cheminements piétons, le déplacement d'un dépose-minute, des

marquages, la suppression d'obstacles à la visibilité et la création d'une zone de rencontre devant l'école. Certaines recommandations ont été tout de suite réalisées par la commune et le canton alors que d'autres sont intégrées dans la réflexion du bureau d'études chargé de l'aménagement futur de la route cantonale.

*Emilie Roux, chargée de projets
ATE Association transports
et environnement*

Infos et contacts:

www.mobilitescolaire.ch
emilie.roux@ate.ch, 022 734 70 44

L'école primaire de Lengnau chante

A Lengnau dans le canton d'Argovie, l'année scolaire 2018 s'est terminée en musique. L'école primaire de Lengnau a pu bénéficier d'un soutien de la Confédération dans le cadre du programme Jeunesse et Musique (J+M) pour organiser une semaine spéciale consacrée à la musique. Marion Joos Schmidli, monitrice J+M certifiée, a réuni une soixantaine d'enfants de 3^e et 4^e primaire pour constituer un chœur et répéter avec eux un répertoire de chansons pour un concert de fin d'année. Le soutien de la direction, ainsi que la collaboration avec la commune et les associations de musique locales sont des facteurs essentiels pour la réussite de tels projets qui favorisent la formation musicale des enfants et des jeunes.

J+M est un programme d'encouragement de la Confédération. Il a pour objectif d'amener les enfants et les jeunes à pratiquer des activités musicales et de promouvoir leur développement et leur épanouissement sous les aspects pédagogique, social et culturel.

J+M soutient des cours et des camps de musique pour enfants et jeunes de 6 à 20 ans, ainsi que des modules de formation pour les monitrices et moniteurs de ces cours et camps. Depuis le début du programme en 2016, plus de 800 monitrices et moniteurs J+M ont été certifiés. Grâce à leur engagement, ce ne sont pas moins de 30 000 enfants et jeunes qui ont déjà pu participer à des offres J+M dans toute la Suisse.

J+M promeut la collaboration entre les acteurs de la musique et de la formation. Les écoles de la scolarité obligatoire et



A Lengnau, l'année scolaire 2018 s'est terminée en musique. Marion Joos Schmidli, monitrice J+M certifiée, a réuni une soixantaine d'enfants de 3^e et 4^e primaire pour constituer un chœur.

Photo: mäd.

du secondaire II peuvent organiser des camps J+M avec des classes, des ensembles et des chœurs.

*Myriam Schleiss et Lorenzetta Zaugg,
Office fédéral de la culture*

Informations:

Pour plus d'informations sur le programme J+M, se référer au flyer joint à cette revue ou au site internet www.jugendundmusik.ch